

Evaluation de terminale Spécialité LLCER Anglais

L'épreuve porte sur le programme de la classe de terminale et pour la LLCER (autre qu'anglais monde contemporain), sur le programme d'œuvres renouvelé par moitié tous les deux ans. Elle prend également appui sur les acquis du programme de la classe de première. Les notions et thématiques rencontrées en classe de première mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant constituer un ressort essentiel du sujet.

Niveau attendu : B2/C1 : LLCER autre qu'anglais monde contemporain
C1 : LLCER anglais monde contemporain

L'épreuve se compose d'une partie écrite et d'une partie orale, chacune comptant pour moitié de la note finale.

► Partie écrite :

Objectifs : L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales **de la classe de terminale**.

Pour toutes les LLCER, les candidats ont le choix entre deux sujets qui prennent appui sur deux des trois thématiques du programme de terminale.

Durée : 3h30

- 1^{ère} partie : synthèse en langue étrangère
Notée sur 16 points/20

Elaboration d'une synthèse d'un dossier documentaire, guidée par deux ou trois questions ou consignes, en environ 500 mots.

Le dossier documentaire est composé de **3 ou 4 documents**, adossés à l'une des thématiques au programme de l'enseignement de spécialité de terminale. La longueur cumulée des textes est comprise entre 4000 et 5000 signes, blancs et espaces compris.

Le dossier documentaire est composé de documents de natures diverses, tels que :

- **Un document iconographique** (image, graphique, tableau, etc.) ;
- **Un texte littéraire** (obligatoirement pour la LLCER autre qu'anglais monde contemporain) ;
- **Un texte de presse** (obligatoirement pour la spécialité LLCER anglais monde contemporain) ;
- **Un extrait d'essai**, etc.

- 2^{ème} partie : traduction ou transposition en français
Notée sur 4 points/20

Selon les langues, le sujet précise s'il agit :

- D'une traduction en français d'un passage d'un des textes du dossier d'environ 500 signes, blancs et espaces compris
Ou
- D'une transposition en français, rendant compte des idées principales d'un des textes présents dans le dossier.

Matériel autorisé : : L'usage du dictionnaire unilingue non encyclopédique est autorisé.

► Partie orale :

Notation : L'épreuve est notée sur 20 points.

Durée 20 minutes **SANS temps de préparation**.

Le dossier, présenté ou non par le candidat n'est pas évalué.

Objectifs : L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales **pour le cycle terminal**.

Pour les enseignements de LLCER hors Anglais monde contemporain, seul l'oral évalue les œuvres figurant au programme limitatif.

L'épreuve consiste en un oral de 20 minutes qui **s'appuie sur un dossier personnel** présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale.

Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examineur au début de sa prise de parole et en conserve un qu'il utilise selon ses besoins de l'épreuve.

Le dossier est composé de **4 à 6 documents textuels et/ou iconographiques** (étudiés ou non en classe) **en lien avec une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal**.

Spécialité LLCER autre qu'anglais, monde contemporain :

- **Au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal** (matérialisée par un extrait ou une illustration) ;
- **Au moins deux textes littéraires, sans se limiter au genre romanesque** ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec le programme du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, **enrichir son dossier de textes littéraires de son choix** ;
- **Au plus deux œuvres d'art visuel** (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ;
- **Au moins un texte non littéraire** (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.).

Spécialité LLCER, anglais monde contemporain :

- **Au moins un article de presse** ;
- **Au plus deux textes d'une autre nature** ;
- **Au plus deux documents iconographiques**.

Le candidat présente son dossier dans la langue cible **pendant 10 minutes au plus** pour **en justifier les choix** et **en exprimer la logique interne**, puis interagit avec l'examineur dans la langue cible **pendant 10 minutes au plus**.

D'après le Bulletin officiel spécial n°6 du 31 juillet 2020

Nota Bene : Note de l'inspection générale de langues vivantes qui a émis plusieurs recommandations pour l'année scolaire **2020-2021** :

4. S'en tenir aux programmes actuels – en aménageant légèrement les programmes de l'enseignement de spécialité

Les programmes de collèges et de tronc commun du lycée ne nécessitent pas d'aménagements particuliers.

Toutefois, pour les enseignements de spécialité en lycée, il est recommandé de réduire le programme limitatif :

- En première : à une seule œuvre, parmi celles figurant au programme limitatif ;
- En terminale : à deux œuvres (une œuvre littéraire et une œuvre filmique), parmi celles figurant au programme limitatif.